

Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 19 décembre 2025 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone approuve le procès-verbal de la séance du 14/11/2025.

2. Décision de tutelle - MB1 2025 - Information

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de prendre acte de la décision du Gouverneur de la Province du 28 novembre 2025 approuvant la modification budgétaire n° 1/2025 de la Zone de secours DINAPHI.

3. Dotations communales 2026 - Répartition

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver la répartition des dotations communales 2026 sur base du même pourcentage de répartition fixé par le Gouverneur pour 2015 (voir tableau repris ci-dessous) lui-même résultant du calcul basé sur les différentes variables précisées dans son arrêté du 12/12/2014 ; La durée de validité de la présente décision est limitée à l'année civile 2026.

4. Budget 2026 - Projet définitif

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le budget ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2026 de la Zone de secours DINAPHI, conformément à la synthèse ci-dessous et ce, par 92.522 voix POUR (19 membres présents) représentant 87,15 % des dotations communales et provinciales, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION :

Service ordinaire : Prévission des recettes : 29.649.502,67 € - Prévission des dépenses : 28.807.944,85 € - Résultat budgétaire présumé au 01/01/2027 : 841.557,82 € - *Service extraordinaire* : Prévission des recettes : 5.932.194,71 € - Prévission des dépenses : 5.932.194,71 €

5. Centrale d'achat de la Zone de secours Sud-Ouest du Limbourg - Adhésion

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'adhérer à la centrale d'achat constituée par la Zone de secours Sud-Ouest du Limbourg pour le marché référencé 2025/127.

6. MP Achat 2 véhicules de transport de personnel - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges n° 2021 R3 021 relatif à un accord-cadre pluriannuel (4 ans) de fournitures pour l'acquisition et l'entretien de véhicules de police et anonyme et la fiche du lot 40 n°2021 R3 029 F&N -lot40-D'ieteren Automotive SA pour deux véhicules essence modèle Caddy Life de marque VOLSWAGEN, dont le montant estimé s'élève à € 49.586,78 hors TVA ou € 60.000,00, 21 % TVA comprise ; De passer le marché via une commande sur base de la centrale d'achat de la Police Fédérale ; De demander une offre détaillée à la société d'IETEREN Automotive via la centrale d'achat ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 351/743-52.

7. MP Achat 3 ambulances - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le descriptif technique du marché n° 417 418 de l'UGAP pour l'achat de 3 ambulances et le montant estimé du marché à € 450.000, TVA comprise ; De passer le marché via la centrale d'achat de l'UGAP ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 351/743-98.

8. MP Achat 2 camions-citernes feux de forêt moyens - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le descriptif technique CCFM-U (accord-cadre n° 416501 de l'UGAP) du marché d'achat de deux camions-citernes feux de forêts et le montant estimé du marché qui s'élève à € 750.000 de TVA comprise ; De passer le marché via la centrale d'achat de l'UGAP ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 351/743-98.

9. MP Désignation de prestataires divers (chauffage, sanitaires, climatisation, ramonage) pour installations, réparations et entretiens (relance) - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2025-031 "Désignation de prestataires chauffagiste, sanitariste, technicien en ventilation, climaticien, installateur de panneaux, ramoneur pour installations, réparations et entretiens " et le montant estimé qui s'élève à € 142.995,20 hors TVA ou € 153.005,12, TVA comprise ; De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 3513/723-60 et à inscrire au budget des exercices suivants.

10. MP Achat de périphériques d'interfaces mobiles (pour missions pompiers et ambulances) - Relance Accord-cadre - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2025-033 dont le montant estimé du marché "Achat de périphériques d'interfaces mobiles (pour missions pompiers et ambulances) - relance Accord-cadre", s'élève à € 70.247,92 hors TVA ou € 85.000,00, 21 % TVA comprise ; De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable assorti de la technique de l'accord-cadre ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 351/742-53 et à inscrire au budget des exercices suivants.

11. Marchés publics - Délégations au Collège - Rapport

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de prendre connaissance des décisions prises par le Collège de zone en 2025 en matière de marchés publics.

Huis clos

12. Promotion par mobilité au grade de major professionnel – Promotion définitive

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de promouvoir définitivement au grade de major professionnel le capitaine X au 1er décembre 2025.

13. Promotion par mobilité au grade de major professionnel – Promotion définitive

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de promouvoir définitivement au grade de major professionnel le capitaine X au 1er décembre 2025.

14. Démission honorable – 1er sergent volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'accorder la démission honorable à Monsieur X, 1er sergent volontaire au poste de Rochefort, à la date du 30 novembre 2025.

15. Démission d'office – Secouriste-ambulancier volontaire - Audition et décision

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de démettre d'office de ses fonctions Madame X, secouriste-ambulancière non-pompier volontaire au Poste de Philippeville, avec effet au 31 décembre 2025.

16. Recours au Conseil d'Etat - Indemnités réparatrices - Arrêts intermédiaires

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de prendre acte des arrêts intermédiaires du Conseil d'Etat datés du 23 octobre 2025 dans les dossiers de MM. X, et de charger le Collège de zone de les exécuter en temps utiles.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



La Présidente
Mélanie HAVENNE

